

COMMUNE DE BELVEZET

PROCES VERBAL du conseil municipal du jeudi 4 avril 2019

Etaient présents : Raymond Bonnefille, Josiane Granet, Jean-Claude Manchon, Max Gallon, Albert Sauer, Claude Johnson

Absents excusés : Jérôme Fréry, Catherine Domenichini Emmanuel Oréal, Henry Larrère,

Absente non excusée : Sonia Stengel

Procuration : Catherine Domenichini donne pouvoir à Albert Sauer, Emmanuel Oréal donne pouvoir à Josiane Granet, Henry Larrère donne pouvoir à Jean-Claude Manchon

Date de convocation : 29 mars 2019

Secrétaire de séance : Jean-Claude MANCHON

Début de la séance : 20H00

Monsieur le Maire indique à l'assemblée que, vu l'ordre du jour, le quorum ne sera pas atteint pour certains points présentés à l'assemblée. Il s'agit notamment du vote du compte administratif, de l'affectation du résultat et du droit de préemption.

Les membres du conseil municipal présents décident de reporter la séance au mercredi 10 avril 2019 à 20 heures afin que les points de l'ordre du jour concernant les finances de la commune (compte administratif, compte de gestion, affectation du résultat, taxes foncières et budget primitif 2019) puissent être examinés et votés dans leur ensemble et au cours d'une seule séance.

Fin de la séance : 20h15

Le secrétaire,
Jean-Claude Manchon

